

Réflexions sur Charcot et la famille névropathique *

Toby GELFAND, Ph. D. **

Jean-Martin Charcot a privilégié le concept de la famille névropathique pour raisons d'ordre à la fois épistémologique, professionnel et politique. Charcot, avec l'aide de son entourage, utilisait l'hérédité comme explication étiologique qui convenait et complétait la tradition de la médecine française clinique aux prises avec le défi bactériologique. Ce sera un point de rupture entre Charcot et la génération qui le suit.

Après la mort de Jean-Martin Charcot, survenue brusquement d'une crise cardiaque pendant un voyage de vacances au mois d'août 1893, l'école de la Salpêtrière, dont Charcot fut le « chef d'entreprise » depuis trente ans, ne sera plus jamais pareille. Ses successeurs et anciens élèves — Raymond, Pierre Marie, Babinski, Gilles de la Tourette, etc. — ont vite retrouvé la neurologie clinique et la pathologie du système nerveux. Ils ont pour la plupart cessé de rechercher et d'écrire sur la nouvelle psychopathologie dont Charcot s'occupait depuis longtemps, notamment par ses études sur l'hystérie et l'hypnotisme. Je fais exception, évidemment, de Pierre Janet, un des tardifs disciples du maître.

Néanmoins, il faut se rappeler que Charcot ne se considérait pas comme spécialiste des maladies dites de l'esprit. On parle trop facilement de Charcot psychiatre ; il ne l'était pas. Sur le plan institutionnel, à la Salpêtrière, il se consacrait aux malades hospitalisés pour maladies du système nerveux, soit nettement organiques comme le tabes, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson, soit aux maladies dites « névroses » comme l'épilepsie ou l'hystérie. Il laisse à ses collègues de la division V de la Salpêtrière (lui, Charcot s'occupait avec la division IV), aliénistes comme les Falrets, les Le Grand du Saulle ou à son collaborateur Magnan à Sainte-

* Communication présentée à la séance du 23 mai 1987 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** La chaire Hannah de l'histoire de la médecine. École de médecine, Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa, 451 Smyth Road, Ottawa, Ontario, Canada, K1H 8M5.

Anne, les maladies mentales proprement dites. Eux, et non Charcot, sont responsables des maladies mentales, même celles repérables par l'anatomie du cerveau, comme c'est le cas avec les paralysies générales.

Sur le plan de la recherche et de l'enseignement, Charcot respectait la même division nosologique entre neurologie et psychiatrie ; d'ailleurs, il a débuté comme professeur à la Faculté de médecine de Paris en 1872 en enseignant l'anatomie pathologique, poste que Charcot va garder pendant dix ans jusqu'à ce que Gambetta crée pour lui la nouvelle chaire des maladies du système nerveux. Autrement dit, c'était un professeur de toutes les maladies du corps comme témoignent ses leçons et ses travaux sur les maladies du foie, des poumons, les maladies des vieillards, etc. Finalement, dans sa pratique particulière, Charcot traitait toutes les maladies — selon notre terminologie, il était médecin interniste — bien qu'on le consultât, bien sûr, surtout pour les maladies en rapport avec la neurologie.

Pour résumer, Charcot était tout à fait dans la bonne tradition de la médecine française depuis la révolution clinique de fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles. Premièrement et foncièrement clinicien, il n'était qu'ensuite, et toujours en rapport avec la clinique, chercheur en anatomie pathologique. Maintes fois, surtout après la guerre de 70, Charcot faisait la critique des instituts pathologiques à la mode allemande parce que, en tant que chercheurs spécialisés dans les laboratoires de pathologie, ils négligent justement le côté clinique mis en valeur par Charcot. Ils oublient, disait Charcot, les « vues du grand Laënnec » (1). Tout en faisant l'éloge de Laënnec, Charcot le critique pour son aspiration à faire de l'anatomie pathologique une science autonome (2). Charcot remarquait dans ce contexte la primauté épistémologique de la clinique avant toute autre méthode de recherche quand il disait, par exemple : « Je fais la morphologie pathologique, je fais même un peu l'anatomie pathologique, mais je ne fais pas la physiologie pathologique, j'attends que quelqu'un d'autre le fasse. » (3).

Voilà la fameuse méthode anatomo-clinique arrivée à ses limites en privilégiant d'un côté l'observation rigoureusement empirique et de l'autre le scepticisme concernant la théorie. Je vous invite à vous en souvenir car ce sera en bref la résolution que je proposerai au problème suivant : pourquoi Charcot a-t-il tenu l'hérédité comme premier principe de base de tous les autres facteurs étiologiques ?

Avant d'aborder les éléments susceptibles de mettre en lumière la proposition de Charcot, il faut dire quelques mots sur ce que je viens de lui attribuer.

1^o Est-ce que Charcot n'a pas eu raison quand il évoquait le rôle de l'hérédité et, si oui, alors pas de problème historique en dehors de la simple constatation qu'il savait observer les choses comme elles sont ?

2^o Est-ce que Charcot a vraiment cru que les malades doivent à leurs ancêtres les maladies dont ils souffrent ?

La première question est vite réglée. On pourrait dire que Charcot a eu le talent (ou la chance) de prévoir les facteurs d'ordre génétique. On pourrait même prétendre que les découvertes tout à fait récentes dans la pathologie génétique — concernant des maladies telles que la chorée de Huntington, la paralysie musculaire de Duchenne, voire la psychose maniaco-dépressive — vont dans le sens avancé par Charcot. Mais ce serait, je crois, faire une analogie superficielle, sinon complètement

fausse, entre la génétique des maladies de nos jours, qu'il s'agisse des mécanismes d'ordre biochimiques et biophysiques, et la notion de l'hérédité telle que la voyait Charcot.

En laissant de côté le niveau de savoir assez vague et rudimentaire avant la redécouverte des études de Mendel au tournant du XX^e siècle, et le fait que Charcot lui-même ne faisait pas de recherches originelles sur l'hérédité, je voudrais souligner que Charcot croyait remarquer la transmission des maladies diverses à travers les générations par n'importe quel processus. C'est-à-dire que la problématique de l'hérédité reste pour Charcot (et ses collègues) dans le cadre de la généalogie relevée par l'histoire clinique, qui est elle-même un rameau de l'histoire naturelle. Par contre, nos généticiens médicaux actuels regardent les structures et les mécanismes intracellulaires chez les gens atteints d'anomalies dans leurs matériaux génétiques. Enquête essentiellement découpée de l'hérédité en série. Pour eux (les savants et les malades), l'hérédité dans le sens d'une histoire naturelle insérée dans le temps n'est que d'un intérêt secondaire (et du côté pragmatique et clinique regarde plutôt les descendants que les ascendants). Dans certains cas, quand l'erreur A.D.N. a son origine chez le malade lui-même, ceci n'a rien à voir de l'héritage des ancêtres.

Passons au deuxième point : est-ce que Charcot a vraiment accepté le rôle étiologique de l'hérédité ? Est-il, en fait, parmi les médecins français de la fin de siècle, un, sinon le champion de ce qu'on appelait à l'époque le concept de la famille névropathique, concept qui suppose non seulement l'origine héréditaire de plusieurs sortes de maladies chroniques (neurologiques, mentales, et nutritives) mais aussi que les unes pourraient se transmettre aux autres à travers les générations ? Je dirais oui en réponse aux deux questions. Mais ce n'est pas facile de le démontrer d'une manière tout à fait satisfaisante, à cause, justement, de la réticence de Charcot de discourir sur les questions de théorie. Comme clinicien acharné et positiviste convaincu, il se comportait ou, de toute façon, il aimait paraître sans attaches à la théorie. Voici un exemple éloquent parmi d'autres de cette attitude de Charcot :

« Je n'ai pas l'habitude d'avancer des choses qui ne soient pas expérimentalement démontrables. Vous savez que j'ai pour principe de ne pas tenir compte de la théorie et de laisser de côté tous les préjugés ; si vous voulez voir clair, il faut prendre les choses comme elles sont... je ne suis absolument là que le photographe (4). »

Tout de même, depuis au moins sa thèse d'agrégation (*De l'expectation en médecine*, 1857), Charcot a eu recours aux théories en ce qui concerne la pathologie en général et l'hérédité en particulier. Là, il faisait déjà allusion aux « maladies de prédisposition héréditaires... maladies de famille (qui) ne sont guère susceptibles d'être heureusement modifiées par l'emploi des agents de la médecine agissante ». A titre d'exemple, il mentionnait « la goutte héréditaire » et « l'épilepsie vraie, l'hystérie héréditaire, l'état nerveux (névropathie protéiforme), le plus grand nombre de maladies comprises sous le nom d'aliénation mentale » (5). Beaucoup plus tard, dans ses *Leçons du Mardi*, Charcot remarquait la parenté de maladies diverses. En s'élevant contre un darwinisme « sans raison », Charcot a quand même proclamé :

« C'est dans l'hérédité que se fait l'union entre ces deux maladies. Un hystéro-épileptique peut engendrer un épileptique, un épileptique un hystéro-épileptique, mais il faut dire aussi que l'un et l'autre peuvent engendrer des maniaques, des

vésaniques ; je vous ai déjà dit que l'arbre neuropathologique a des branches nombreuses, et chacune de ces branches peut donner des fruits divers (6).»

Si ce n'est pas grand-chose en termes explicites, tout le monde pouvait quand même y reconnaître la notion de la famille névropathique. L'expression apparaît dans la littérature médicale française indépendamment de Charcot dans un article par Charles Feré (*Archives de neurologie*, 1884) et ensuite dans la thèse d'agrégation de Jules Déjerine (*l'Hérédité dans les maladies du système nerveux*, 1886). Tous les deux empruntaient cette idée de la famille névropathique dans d'autres domaines — Feré, de la pathologie mentale et Déjerine, lui, de la biologie évolutionniste parmi d'autres sources — pour l'appliquer à la gamme des maladies chroniques dites diasthéniques. Et dans ce domaine-là, pour Feré et, d'une manière moins évidente mais encore décisive, pour Déjerine, le maître était Jean-Martin Charcot (7).

Le témoin le plus explicite du patronage de Charcot vis-à-vis de la famille névropathique, ce sera paradoxalement un étranger qui va mettre l'idée en question. Le jeune médecin viennois, Sigmund Freud, arrive à la Salpêtrière au début de l'année académique 1885-1886. Lui, Freud, adopte la doctrine de la famille névropathique avec Charcot et son école. Il paraît que Freud n'a pas douté de la validité lui non plus, au moins au début de ses études à Paris. Mais il devient de plus en plus sceptique pour ce genre d'explication au fur et à mesure qu'il élabore ses propres idées sur l'étiologie de l'hystérie. Quand, en 1893, il rédige son éloge du maître, il n'hésite plus sur le sujet :

« Il sera sans doute bientôt nécessaire de revoir et de corriger également les théories étiologiques défendues par Charcot dans sa doctrine de la famille névropathique et dont il avait fait le fondement de sa conception globale des maladies nerveuses. Charcot surestimait tellement le rôle étiologique de l'hérédité qu'il ne restait plus aucune place pour les autres étiologies des névropathies (8). »

La révolte de Freud met en lumière la problématique de Charcot. Nous y reviendrons en conclusion. Posons maintenant la question la plus délicate. Pourquoi Charcot, lui, a-t-il embrassé la doctrine de la famille névropathique ? On pourrait bien répondre, pourquoi pas ? Rien d'étonnant que Charcot ait accordé son autorité à une notion d'hérédité pathologique assez répandue ; sans doute, il pensait en voir les preuves d'après ses propres observations sur les maladies survenant dans les familles dont ses leçons de clinique étaient bien remplies et les généalogies schématiques bien dressées. De plus, Charcot était redevable pour la notion étiologique de l'hérédité aux aliénistes depuis Esquirol et surtout à partir des fondateurs de la théorie de la dégénérescence, vers le milieu du siècle ; c'est-à-dire aux aliénistes français comme P. Lucas, B.-A. Morel, et Moreau de Tours. Bien avant la fin du siècle, ce sera une notion très répandue parmi le grand public en comprenant des romanciers tel qu'un Zola qui a avoué l'influence sur son œuvre des livres des aliénistes et la thèse de Déjerine.

Cependant, même en acceptant l'authenticité et le bien-fondé de l'adhésion de Charcot, le problème reste à savoir en quel but le chef de la Salpêtrière voulait utiliser la doctrine de la famille névropathique. Ici, je prends l'occasion de présenter quelques réflexions d'ordre spéculatif :

1° Charcot, comme disciple dévoué de l'école clinique française, devait être sensible au point faible de cette tradition, disons même sa faillite sur la question de

l'étiologie, souvent refoulée par les cliniciens parisiens. L'hérédité et son expression particulière dans l'ensemble des maladies groupées dans la famille névropathique serviront les médecins aussi bien que leurs collègues aliénistes pour résoudre cette question embarrassante. Peut-être, rétrospectivement, un moyen trop facile, mais pourtant valable à l'époque.

2° L'essor des notions bien démontrées de l'étiologie microbienne des maladies épidémiques avec Pasteur et les pastoriens en France, à partir des années 80, va exacerber l'étude des problèmes de l'étiologie dans les autres secteurs de la pathologie. Si non directement menacé par la réussite inattendue d'un Pasteur, Charcot n'acceptait pas tellement bien le rôle des germes (ou celui des maladies infectieuses) dans son propre domaine. Ainsi, par exemple, il rejette catégoriquement un lien causal entre la syphilis et le tabes malgré les travaux d'un Fournier. C'est là précisément un point sur lequel Freud critiquera Charcot et son école.

3° Finalement, la famille névropathique servira Charcot et son entourage comme explication d'ordre déterministe, donc scientifique dans les sens définis par Claude Bernard. Charcot aimait dire : « Ne devient pas hystérique ou neurasthénique qui veut. » La neurologie, elle non plus, n'est pas le fait du hasard, mais déterminée par des lois scientifiques, grâce en partie à l'hérédité.

En guise de conclusion, je propose que Charcot a bien accueilli la doctrine de la famille névropathique parce que cela lui a permis de défendre une tradition clinique française en crise et d'avancer son propre domaine dans la médecine. Cette démarche donc a fonctionné à la fois dans un sens épistémologique, professionnel, et même politique.

Pour terminer, je cite la réponse de Charcot à Freud quand celui-ci a vivement critiqué son ancien maître dans sa traduction des *Leçons du Mardi*. Charcot écrivait : « Je suis enchanté des notes et critiques que j'ai rencontrées au bas des pages "des leçons". Chemin faisant — c'est parfait ! Vive la liberté ! comme on dit chez nous. » (9). Quelques années plus tard, après la mort de Charcot, Freud montera un assaut vigoureux dans un article de la *Revue Neurologique* dont la première phrase suggère le ton : « Je m'adresse spécialement aux disciples de J.-L. Charcot pour faire valoir quelques objections contre la théorie étiologique des névroses qui nous a été transmise par notre maître. » (10). Il serait passionnant de faire l'analyse de l'article de Freud, mais ce n'est pas l'objet de cette communication.

Suffit de dire que la doctrine de la famille névropathique ne s'écroule pas d'un seul coup avec la disparition de Charcot. La dégénérescence reste monnaie courante dans la médecine mentale jusqu'à la première guerre. Tout de même, le climat culturel s'oppose au déterminisme dit scientifique d'une hérédité fatale. On parlait même de la « banqueroute » de la science à partir de 1895. L'année précédente, Zola a terminé sa série des Rougon-Macquart sur une note étrangement optimiste, et il ne reviendra plus sur les tares héréditaires. Beaucoup d'autres s'en prennent à Charcot disparu en l'assimilant au déterminisme héréditaire, pendant que ses anciens disciples observent un silence discret sur ce point. Les choses sont bien révolues.

P.S. — Quatre jours après cette communication, j'ai consulté la lettre de Charcot à Freud du 30 juin 1892, dont une photocopie se trouve au Freud Museum, Maresfield Gardens, Londres. Là, au contraire de l'impression donnée par la citation de J.-M. Masson, j'ai trouvé que Charcot n'est pas du tout « enchanté » de la riposte

de Freud sauf dans un sens ironique. En fait, Charcot se livre à une très longue défense de sa conception de la famille névropathique dans les quatre-vingt lignes qui suivent le petit morceau cité par Masson et au-delà de moi, d'après cette source. Il se révèle partisan acharné de cette doctrine par rapport à une gamme de maladies en comprenant le tabes et la paralysie générale, le diabète, les névroses, etc. Je crois que cela répond également aux interventions faites lors de ma communication en accusant le « silence » de Charcot sur la famille névropathique. Je compte développer ce sujet avec l'appui de la correspondance de Charcot à Freud dans un proche avenir. Entre-temps, je remercie vivement le directeur du Freud Museum de m'avoir donné accès spécial à ce fonds remarquable.

Je remercie également le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (subvention 410-85-0120) et l'Institut Hannah pour l'histoire de la médecine.

SUMMARY

REFLEXIONS ON CHARCOT AND THE NEUROPATHIC FAMILY

Jean-Martin Charcot championed the concept of the neuropathic family of diseases for epistemological, professional, and political ends.

Charcot with the support of his school used hereditary etiology to continue, complete and respond to challenges that the French clinical medical tradition encountered with germ theory. This would lead to a break between Charcot and the following generation of medical scientists.

NOTES

1. *Le Progrès médical* (1877, 7 avril), p. 261.
2. Ibid.
3. Cité par Freud, préface, *Leçons du mardi*, stand. éd., tome I, p. 135 (juin 1892).
4. *Leçons du mardi* (Paris, 1887), tome I, p. 179 (7 février 1888).
5. *De l'expectation en médecine*, p. 24-25.
6. *Leçons*, tome I, p. 178 (7 février 1888).
7. Feré, ancien interne de Charcot, publiait dans une revue dont Charcot était directeur et lui-même secrétaire de la rédaction. Quant à Déjérine, il citait Feré comme « élève de M. Charcot » et il remarquait que Charcot enseignait la doctrine de la famille névropathique depuis plusieurs années.
8. Freud, « Charcot » in Charcot, *Leçons sur l'hystérie virile*, éd., M. Ouerd (Paris : Le Sycomore, 1984), p. 305.
9. Charcot à Freud, 30 juin 1892. La transcription est de moi. Dans ma communication verbale, j'ai dû suivre la citation de J.-M. Masson, éd. *The Complete Letters of Sigmund Freud to Wilhelm Fliess 1887-1904* (Belknap, 1985), p. 20, qui ne donne pas le texte français et, de plus, n'a pas compris ce que Charcot disait. (Voir mon post-scriptum à la fin du présent texte).
10. *Revue Neurologique* 4 (1896), p. 161.